

COMPTE RENDU DU CTS DU 11/10/2022

12/10/2022, à Roanne

La direction du centre de détention de Roanne a convoqué les organisations syndicales représentatives pour la tenue d'un Comité Technique Spécial ce 11 octobre 2022.

- **Charte des temps des ELSP**

La charte des temps des ELSP a été proposée par la Direction, l'**UFAP-Unsa Justice** a fait procéder à des changements de cette charte. Nous n'avons pas pu modifier la durée de 30 minutes pour être prêt à faire une extraction qui semble trop courte pour notre organisation syndicale, mais sur les autres points, l'**UFAP-Unsa Justice** a été entendue.

Cette nouvelle charte est à disposition des agents qui souhaitent la consulter.

L'**UFAP-Unsa Justice** sera particulièrement attentive à la mise en place de cette équipe.

- **Point RH**

Les personnels administratifs

Attachés Direction	2 sur 2	0	
Secrétaires Administratives	5 sur 5	0	
Adjointes Administratives	15 sur 14	+1	1 MAD à Roanne
Bilan		+1	

Les personnels techniques

Adjoints Techniques	0 sur 2	-2	
Techniciens	1 sur 1	1	
Bilan		-2	

Les personnels de surveillances

Surveillants	165 sur 187	-22	3 dispo 1 suspension 1 reclassement
1 ^{er} SVT / Major	13 sur 17	-4	1 MAD à Moulins
Officiers	12 sur 16	-4	
Bilan		-30	

Pour l'**UFAP-Unsa Justice**, le bilan est catastrophique pour les personnels en tenues.

L'**UFAP-Unsa Justice** constate que de telles carences en effectifs auront de funestes conséquences sur les conditions de travail des surveillants.

La Direction prévoit déjà de fermer les rez-de-jardin, ainsi que le PCC ...

Des postes pourraient ne pas être renouvelés dans les brigades ...

L'**UFAP-Unsa Justice**, dénonce ce mode dégradé injuste qui va prendre une fois de plus les agents en otage.

La disette ne fait que commencer et elle risque de durée ... et pendant ce temps, rien n'est fait pour les agents !!!

Le bilan des personnels administratifs est bon, néanmoins, l'**UFAP-Unsa Justice** est très inquiète sur l'état cataclysmique du pôle régie. Il est temps de donner à ce service les moyens de fonctionner correctement.

- **Elections professionnelles**

Les élections professionnelles se dérouleront du 1^{er} au 8 décembre 2022.

Il s'agit d'élire vos représentants nationaux, régionaux et locaux.

Le vote se fera de façon électronique.

Pour voter, il est indispensable d'avoir un compte ENSAP actif, ainsi que des données actualisées dans le logiciel HARMONIE.

L'autorisation doit être donnée de recevoir des SMS et des courriels personnels.

Le vote pourra se faire depuis un mobile, un PC ou une tablette.

Deux PC seront à disposition des agents au niveau du bâtiment de formation pour procéder aux votes.

- **Proposition de changement de planning pour le service mixte**

L'UFAP-Unsa Justice a toujours œuvré pour améliorer les conditions de travail des agents.

Le matin nuit ainsi que le contact permanent avec la population pénale, est source d'épuisement.

L'UFAP-Unsa Justice a travaillé sur un service qui mettra fin au matin-nuit.

Après la consultation de l'ensemble des agents du service mixte, si une très large majorité est en faveur d'un changement, l'UFAP-Unsa Justice transmettra son service à la Direction.

Ce service sera ensuite donné au DIOS afin qu'il se prononce sur sa faisabilité.

Par la suite, les agents voteront pour un service ou pour une absence de changement.

La Direction, dit que ce changement peut intervenir sous 6 à 8 mois.

- **Questions diverses**

L'UFAP-Unsa Justice demande la mise à jour des grades sur la feuille de service, pour ce faire, les agents peuvent adresser un courriel au service des agents.

A la demande de l'UFAP-Unsa Justice, un listing des équipes sera affiché au 1^{er} étage afin de faciliter les changements de service.

L'UFAP-Unsa Justice revient sur une consigne étonnante, à savoir que les agents de service de jour, seront retenus en cas de retard d'un agent du service de nuit.

La Direction précise que ce n'est pas sa demande, des agents volontaires resteront s'il y avait sur site moins de 11 agents présents à partir de 20h00, afin d'intervenir en cas de problème.

L'UFAP-Unsa Justice fait le point sur le service de fin d'année. Les agents peuvent faire leur choix directement par mail.

Pour le service mixte, on s'oriente vers un planning à base de longue journée et de nuit sèche.

Le service mixte pourrait avoir 3 RH après une descente de nuit.

Les longues journées devraient avoir 4 RH consécutifs.

Les postes pourraient être mixés entre les longues journées homme et le mixte.

L'UFAP-Unsa Justice demande un aménagement des horaires pour les postes cuisine, cantine et buanderie.

La Direction fera le point directement avec les intéressés.

Conclusion :

Les ressources en personnel sont très insuffisantes.

Ce chiffre devrait interroger nos dirigeants.

Les surveillants, les 1^{er}s surveillants et les officiers vont se sentir bien seuls ...

Aujourd'hui, personne ne semble réagir et le malaise est profond.

La dernière fusion des grades surveillants/brigadiers n'a fait qu'accentuer ce sentiment.

L'UFAP-Unsa Justice ne voit aucune décision en faveur des surveillants.

L'UFAP-Unsa Justice demande la possibilité aux agents de travailler en groupe ou en binôme.

Pour **l'UFAP-Unsa Justice**, il va falloir donner aux personnels en tenue quelques éléments positifs, parce que nous avons bien conscience que la situation est approximativement la même partout, et c'est précisément ce qui nous inquiète, parce que nulle part, les hiérarchies ne se disent que peut être, il y a aussi un problème de pilotage....

M. Medjenah / J. Picornell / V. Thumerelle / G. Tuloup pour **l'UFAP-Unsa Justice**